Veille citoyenne d'information sur les OGM et les semences

# ETATS-UNIS – Deuxième comté sans OGM

Par

Publié le 02/11/2004

Le 2 novembre 2004, le comté de Marin (Californie) a adopté une loi interdisant la culture des OGM : 61% de ses habitants ont voté en faveur de cette interdiction. Cette loi s'applique à toute culture sur le territoire du comté, à l'exception des OGM importés ou faisant l'objet d'une recherche médicale en milieu confiné. Elle vise à protéger le droit des agriculteurs à planter leurs propres semences, à protéger la santé et l'environnement. Cette mesure est préventive car le comté de Marin est encore vierge d'OGM. Il s'agit du deuxième comté américain, après celui de Mendocino (Cf. Inf'OGM n°50), dont la population est l'initiatrice d'une loi anti-OGM et d'un débat citoyen sur ces biotechnologies.

---

Adresse de cet article : https://infogm.org/article_journal/etats-unis-deuxieme-comte-sans-ogm/